

N° 29 – OCTOBRE 2024

# LE COURANT

BULLETIN MUNICIPAL DE BONAVENTURE



**DU 6 AU 12 OCTOBRE :**  
**SEMAINE DE PRÉVENTION**  
**DES INCENDIES**



## Mot du maire

Bonjour à tous et à toutes,

Après ce bel été ensoleillé et bondé de visiteurs, l'automne s'amorce de belle façon.

Le mois de septembre fut très actif dans notre ville. Parmi les dernières réalisations, le conseil municipal a adopté le 3 septembre dernier une nouvelle politique culturelle, remplaçant la dernière

qui était en vigueur depuis 2008. Les volets culturels et événementiels sont très importants pour le conseil municipal. Diverses activités auront lieu dans les prochains mois, ce qui permettra de mettre ces orientations de l'avant.

Également, une politique de reconnaissance des employés sera adoptée afin de faire valoir le travail de ces derniers. La force de la Ville, ce sont nos employés et il faut, comme conseil, le souligner et le reconnaître.

Nous tenons également à souligner le succès de la 2<sup>e</sup> édition de la Fête au village. Encore cette année, vous étiez au rendez-vous. Merci de votre participation ! Le comité se prépare déjà pour la 3<sup>e</sup> édition !

Le 12 septembre, il y a eu aussi une activité portes ouvertes à l'hôtel de ville. Cela a permis aux citoyens et citoyennes du territoire et d'ailleurs de visiter notre nouveau bâtiment rénové. Cet événement, agrémenté d'une épluchette de blé d'Inde, a été bien apprécié des personnes présentes, une cinquantaine environ.

Également, le 21 septembre, à la marina de Bonaventure, a eu lieu une soirée festive où toute la population était invitée. De concert avec la Ville et la marina, d'autres activités avec la population locale sont à prévoir.

Vous avez été nombreux à vous inscrire aux activités de la Ville, nous espérons que vous saurez en profiter !

Vous remarquerez également que nous avons installé à la réception de l'hôtel de la ville une boîte à suggestions. Je vous y invite afin de nous aider à trouver un nom pour notre salle publique municipale. Venez déposer vos propositions !

En terminant, en mon nom personnel et en celui du conseil municipal, nous voulons remercier tous nos employés saisonniers pour le beau et bon travail accompli durant l'été.

Nous souhaitons également à tous les employés, employées, citoyens et citoyennes de la ville, un bel automne, plein de belles couleurs !

**Pierre Gagnon**  
MAIRE SUPPLÉANT

## Bonaventure EN IMAGES



## Dans ce numéro :

- 3 Actualités municipales
- 3 Chronique employés
- 4 Loisirs, culture, tourisme et vie communautaire
- 5 Travaux publics Sécurité incendie
- 6 Urbanisme et aménagement du territoire
- 7 Semaine de prévention des incendies
- 8 Activités à venir Babillard des organismes

### PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

**7 OCTOBRE, 20 h**

À la salle publique de l'hôtel de ville. Ordre du jour disponible le vendredi précédent.

## POUR JOINDRE NOS DÉPARTEMENTS

**418 534-2313**

### Direction générale et greffe

ANDRÉ PINEAULT - poste 225  
directiongenerale@villebonaventure.ca

### Trésorerie

JANINE LAROCQUE - poste 230  
tresorerie@villebonaventure.ca

### Loisirs, culture, tourisme et vie communautaire

DAVID ROY - poste 231  
directionloisirs@villebonaventure.ca

### Travaux publics

POSTE VACANT - poste 213  
travauxpublics@villebonaventure.ca

### Sécurité incendie

SAM ARSENAULT - poste 206  
pompiers@villebonaventure.ca

### Urbanisme et aménagement du territoire

NATHALIE KAHÉ - poste 233  
urbanisme@villebonaventure.ca

## MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Comme vous le savez, nous sommes maintenant en période électorale. L'avis d'élection a été publié le 18 septembre dernier. Cette date est la date de référence pour déterminer si vous êtes inscrits sur la liste électorale. Pour être inscrit, vous devez avoir 18 ans le 10 novembre 2024 et être un résident du territoire de la Ville depuis au moins 12 mois au 18 septembre 2024 ou y posséder une propriété.

Les citoyens inscrits sur la liste électorale peuvent se présenter à l'un des postes à pourvoir, soit conseiller no 5, conseiller no 6 ou maire. Toute personne intéressée doit déposer son bulletin de mise en candidature entre le 27 septembre et le 11 octobre à 16 h 30. J'invite donc les citoyens et citoyennes qui s'intéressent à la vie municipale à se porter candidats ou candidates.

Dans les prochaines semaines, nous dresserons la liste électorale et mettrons en place un bureau de révision de la liste électorale. Vous recevrez vers le 19 octobre un avis vous indiquant si vous y êtes inscrit ou inscrite. Dans le cas contraire, vous pourrez vous présenter à la commission de révision pour le faire. Les dates et lieux exacts de la commission de révision vous seront précisés ultérieurement.

Dans un autre ordre d'idée, le conseil municipal a annoncé en septembre dernier son intention de procéder à l'adoption d'une politique de reconnaissance de ses employés. Il s'agit d'un geste important qui permet de souligner le travail de nos employés et l'importance qu'ils ont pour le fonctionnement de notre Ville. Le conseil en a profité pour souligner particulièrement le travail de Martin Arsenault, responsable des travaux publics qui fêtera ses 30 ans de service en novembre prochain et de Sandra Gallant, agente de bureau pour ses 10 ans de service. Je joins ma voix à celle des élus pour les remercier pour leur excellent travail.

Finalement, dans le même esprit, votre journal municipal soulignera tous les mois le travail d'un ou d'une employée. Cela vous permettra de mieux connaître les employés, ce qu'ils font, depuis quand, etc. Souvent, ces personnes travaillent dans l'ombre, mais font partie des éléments importants qui font que vous avez des services de qualités. Ce mois-ci, nous débutons avec la doyenne des employés de la Ville, Agathe Arsenault.

Je termine en vous invitant de nouveau à vous impliquer dans les élections qui débutent et culmineront le 10 novembre prochain.

**André Pineault**

Directeur général et greffier / Président d'élection

## CHRONIQUE EMPLOYÉS

### À L'HONNEUR CE MOIS-CI

Débutons cette chronique du mois en soulignant le travail d'Agathe Arsenault, notre employée cumulant le plus d'ancienneté, soit 37 ans.

Travaillant à la réception de la Ville de Bonaventure depuis 1987, qui ne connaît pas notre attentionnée Agathe! En plus de ses tâches administratives, Agathe sait répondre à toutes les demandes des citoyens avec patience et dévouement!

Avec son accueil chaleureux et son sourire, nous souhaitons la garder encore quelques années avant sa retraite!



## ANNIVERSAIRE D'EMBAUCHE

Fêtant ses 10 ans d'ancienneté cette année, Sandra Gallant est notre agente de bureau à la paie et à la taxation. De 2014 à 2020, elle a occupé le poste de secrétaire de direction avant de postuler sur ce poste qu'elle occupe depuis maintenant 4 ans.

Martin Arsenault, pour sa part, cumule cette année 30 ans d'ancienneté. Opérateur-chauffeur depuis 1994, les travaux publics de la Ville de Bonaventure n'ont plus aucun secret pour lui! Monsieur Arsenault a obtenu une promotion en 2022 avec un titre de responsable des travaux publics.



## Taxation

### PROCHAIN VERSEMENT DE TAXES

**Échéance : 29 octobre**

Modes de paiement :

- Par Internet
- Après de votre institution financière
- Par la poste (chèque ou mandat-poste)
- Par téléphone (carte de crédit)
- À l'hôtel de ville (paiement direct, carte de crédit, chèque ou argent comptant)

Inscrivez-vous sur la plateforme **Voilà!** pour consulter votre solde.

### PROCHAIN JOUR FÉRIÉ

L'hôtel de ville sera fermé le :

- **Lundi 14 octobre 2024**

### PLUS DE NOUVELLES :

[villebonaventure.ca/actualités](http://villebonaventure.ca/actualités)  
[facebook.com/VilleBonaventure](https://facebook.com/VilleBonaventure)





## BIBLIOTHÈQUE FRANÇOISE-BUJOLD

### Gagnants du Club de lecture d'été TD

Cet été 57 jeunes de 3 à 12 ans ont reçu leur carnet de lecture et 4 d'entre eux ont remporté des récompenses au tirage du 5 septembre. Voici leurs noms : Eddie Cousin, 2 ½ ans, Nathan Arsenault, 5 ½ ans, Xavier Poirier, 6 ans et Léonie Simard, 11 ans.

### ACTIVITÉS D'OCTOBRE

#### Scrabble – La passion des mots – Les jeudis, 9 h 30

Vous avez envie de jouer au scrabble pour le plaisir et faire de belles rencontres? Joignez-vous à nous!

#### Méditation silencieuse – Les jeudis, 16 h

**Atelier de dessin pour ados : Portraits géologiques** – Samedi 28 septembre, 10 h  
Activité offerte en collaboration avec le Salon du livre de Bonaventure, avec Catherine Beau-Ferron. Matériel fourni.

**Atelier d'écriture avec l'auteur Charles Sagalane** – Samedi 5 octobre, 14 h à 16 h  
Atelier créatif par visioconférence en direct de la bibliothèque de Radisson. L'auteur et poète proposera des exercices d'écriture pour créer un court texte poétique.

**Club de lecture Kilitout – Les samedis 28 septembre et 19 octobre, 13 h 30 à 15 h**  
Anne-Sophie attend les jeunes de 7 à 12 ans pour leur présenter des livres, animer des jeux et découvrir leurs coups de cœur.

### CONCOURS – Une belle histoire avec ma biblio –

**Du 19 au 26 octobre**, c'est la semaine des bibliothèques publiques sous le thème, *Ma biblio aux mille et un visages*. Les abonnés sont invités à rédiger un texte de 500 mots maximum pour raconter une anecdote ou un témoignage d'un événement marquant vécu grâce à leur bibliothèque. À gagner : 2 cartes-cadeau de 100 \$ dans une librairie et 2 de la SE-PAQ. Pour toute information, passez à la bibliothèque.

**Club de lecture –**  
Lundi 21 octobre, 16 h à 17 h 30

**Heure du conte en pyjama –**  
Vendredi 25 octobre, 18 h 30 à 19 h 30

**Information et inscriptions :**  
418 534-4238 | [biblio@villebonaventure.ca](mailto:biblio@villebonaventure.ca)

## CARTE PRIVILÈGE ACCÈS-LOISIRS

Procurez-vous votre carte *Privi-lège Accès Loisirs*, valide pour **20 entrées** aux activités libres offertes par la Ville.

### Tarification :

Préscolaire (0-5 ans) : **gratuit**

Étudiant (à partir de 6 ans) : **65 \$**

Adulte : **80 \$**

Aîné (55 ans et plus) : **65 \$**

**Activités libres incluses :** piscine, Centre récréatif Desjardins et gymnases.

Les cartes peuvent être achetées par téléphone, à la réception de l'hôtel de ville ou en ligne.



## SENTIERS PLEIN AIR

Par respect pour les propriétaires terriens qui fréquentent leur terre pour la chasse, ainsi que pour votre propre sécurité et pour la préservation des sentiers, l'accès aux Sentiers Plein air est interdit entre le 1<sup>er</sup> octobre et le 31 mai.

Nous vous invitons à utiliser nos autres secteurs de marche comme la promenade ou le Circuit des Vieux-Ponts. Nous profitons de l'occasion pour vous inviter à la fabuleuse promenade littéraire qui s'y trouve, une collaboration du Salon du livre de Bonaventure.



## INITIATION AU HOCKEY LUGE

Découverte et initiation au hockey luge (10 ans et +) le dimanche 13 octobre à 13 h au Centre récréatif Desjardins. Notez que l'équipement est fourni et l'inscription est obligatoire, les places étant limitées.

**Information et inscriptions :**  
418 534-2313, poste 226 |  
[coordoloisirs@villebonaventure.ca](mailto:coordoloisirs@villebonaventure.ca)

## FÊTE AU VILLAGE

L'équipe de la Ville de Bonaventure souhaite féliciter le comité organisateur de la Fête au village pour tout le travail accompli! Ce fut un immense succès pour cette deuxième édition! Malgré le changement de date en raison de la météo, la population était au rendez-vous et heureuse de se retrouver dans cette ambiance festive et colorée. Bravo à tous et à l'an prochain!





## Travaux publics

# MATIÈRES RÉSIDUELLES ET GARAGE MUNICIPAL

La Semaine québécoise de réduction des déchets 2024 aura lieu du 21 au 27 octobre.

Bien que cette semaine vise à sensibiliser sur des façons de moins consommer (partager, réutiliser, réparer), nous sommes conscients que certains biens ne sont pas réutilisables. Ainsi, nous vous apportons ici des informations au sujet de la récupération de certains de ces articles dont nous offrons des points de dépôt.

**Voici ce qui peut ou ne peut pas être déposé au garage municipal :**

**Les matières suivantes sont acceptées :**

- Peinture (contenants vides ou non), **excluant** les canettes, diluants, vernis, teinture ou autres similaires ;
- Tubes fluorescents et ampoules fluocompactes\* ;
- Équipements électroniques : téléviseurs, radios, ordinateurs, imprimantes, haut-parleurs, etc. ;
- Huile usée « propre » (qui n'est pas mélangée avec de l'eau ou d'autres produits comme de l'essence) ;
- Les piles et batteries\*.

**Ne sont PAS récupérés :**

- Les gros rebuts : électroménagers, matelas, chauffe-eau, meubles, etc. ;
- Les outils et autres équipements électriques comme les petits appareils de cuisine ;
- Les produits liquides comme du lave-vitre, de l'antigel, etc.
- Les bouteilles vides de propane (peu importe la taille).

\* Les ampoules, piles et batteries peuvent aussi être déposées à l'hôtel de ville.



## Urbanisme et aménagement du territoire

### ABRIS D'HIVER ET CLÔTURES À NEIGE

L'installation des abris d'hiver et clôtures à neige est permise à partir du deuxième samedi d'octobre, soit le 12 octobre cette année.

Conformément au Règlement de zonage de la Ville de Bonaventure, cette mesure inclut :

- Abri pour automobile ;
- Abri pour les accès piétonniers au bâtiment principal ;
- Abri pour protéger une galerie ;
- Abri d'hiver tenant lieu de vestibule ;
- Clôture à neige.

Ces installations sont permises dans toutes les zones et doivent être retirées au plus tard le premier dimanche de mai de l'année suivante.



## Travaux publics



### BACS À DÉCHETS ET À RECYCLAGE DE L'HÔTEL DE VILLE

Nous désirons vous rappeler que les bacs à déchets et à recyclage qui se situent derrière l'hôtel de ville sont à l'usage des employés et utilisateurs de l'hôtel de ville. Ils ne sont pas destinés à l'usage de tous les citoyens.

Si vous avez de grandes quantités de matériel à vous débarrasser, vous pouvez les déposer directement au lieu d'enfouissement technique (LET) de Saint-Alphonse ou les garder dans l'attente du ramassage des déchets volumineux.

Notez que, par notre entente avec le LET, il suffit d'une preuve de résidence pour y déposer gratuitement vos déchets.

Pour de très grandes quantités, il pourrait y avoir des frais.



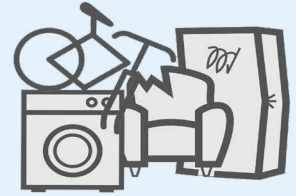
Collectes des ordures ménagères aux deux semaines à partir d'octobre.



[villebonaventure.ca/collectes](http://villebonaventure.ca/collectes)

### DÉCHETS VOLUMINEUX

La prochaine collecte de déchets volumineux aura lieu durant la semaine du 4 novembre.



## Sécurité incendie

### ENTREPOSAGE DES BBQ

C'est le moment pour plusieurs d'entreposer son BBQ. Voici la marche à suivre pour un entreposage sécuritaire :

- Assurez-vous que la valve est bien fermée avant de débrancher le boyau d'alimentation du gaz ;
- Entreposez la bombole à l'abri des intempéries, dans un endroit aéré, non annexé à la maison, et loin des produits corrosifs comme le chlore.

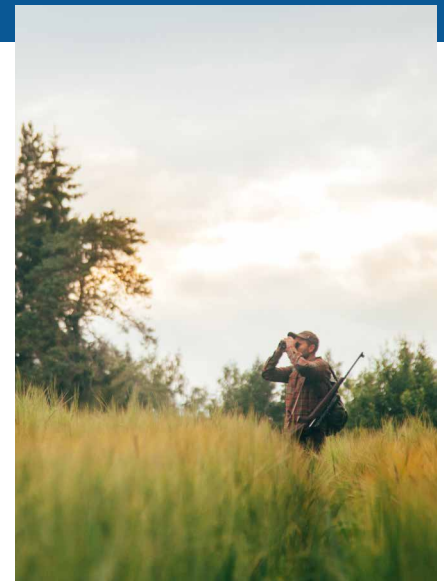


### PRUDENCE EN CETTE PÉRIODE DE CHASSE

Que vous soyez chasseurs, randonneurs ou tout autre amateur de plein air, la prudence est de mise en cette période de chasse qui débute. N'oubliez pas de porter un dossard et d'en mettre un à votre animal de compagnie s'il vous accompagne. **Et n'oubliez pas de respecter les distances réglementaires des résidences et voies publiques pour le tir à l'arc et à la carabine.**

#### DATES DES PRINCIPALES CHASSES (zone 1 - Gaspésie)

- Gélinotte huppée et tétaras du Canada : 21 septembre 2024 au 15 janvier 2025
- Cerf de Virginie, arbalète et arc : 5 au 18 octobre 2024
- Orignal, arbalète et arc : 28 septembre au 6 octobre 2024
- Orignal, armes à feu, arbalète et arc : 19 au 27 octobre 2024
- Orignal, arme à chargement par la bouche, arbalète et arc : 29 octobre au 1<sup>er</sup> novembre 2024
- Cerf de Virginie, armes à feu, arbalète et arc : 9 au 17 novembre 2024



### MATÉRIEL DE REMBLAI ET TERRAINS EN MILIEUX HUMIDES ET HYDRIQUES

Saviez-vous qu'une autorisation municipale est nécessaire avant de déposer du matériel de remblai sur votre terrain ? Ce certificat, délivré gratuitement à la demande du propriétaire, est requis avant de commencer tout projet sur un lot. Si aucune restriction ne s'applique au site, le permis sera délivré rapidement.

Il est important de noter que plusieurs contraintes territoriales limitent ou interdisent les opérations de remblai. Par exemple, il est généralement interdit d'effectuer de telles opérations aux abords de la rivière Bonaventure, sauf exception, et des restrictions s'appliquent également en milieu agricole protégé. En ce qui concerne les milieux humides, la Loi sur la qualité de l'Environnement (RLRO, Q-2) interdit toute opération de remblai ou de déblai sans autorisation préalable.

La demande d'autorisation municipale vous assure de respecter les lois en vigueur et d'éviter toute infraction. Le formulaire de demande de permis est accessible en ligne via le site Internet de la Ville de Bonaventure dans la section Urbanisme.

#### En savoir plus sur les milieux humides

De nombreuses propriétés sur le territoire de Bonaventure sont situées dans des milieux humides potentiels. Pour fournir une base de connaissances sur ces milieux, le Gouvernement du Québec a publié une couche d'information, accessible à tous via la matrice Internet SIGALE ([sigale.ca](http://sigale.ca)) sous l'onglet Thèmes/Gestion des thèmes/Hydrographie.

Près de 500 lots sont partiellement ou totalement touchés par les milieux humides potentiels. Pour vulgariser cette information et vous permettre de vérifier si votre terrain est concerné, un index de tous les terrains concernés est disponible sur le site Internet de la Ville de Bonaventure dans la section Urbanisme.

Enfin, le site Internet [milieuxhumides.com](http://milieuxhumides.com), créé par le Bureau d'écologie appliquée, présente des informations détaillées sur la question. Il est recommandé à quiconque souhaitant en savoir plus et comprendre le rôle et la fonction de ces écosystèmes particuliers.

### Collaboration spéciale

## CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE SAINT-SIMÉON/PORT-DANIEL

#### L'impact du bénévolat dans notre communauté

La présence de bénévoles a un impact indéniable sur la communauté. Ces impacts sont parfois à la fois si évidents et discrets qu'ils nous semblent acquis. Selon une étude de l'Université du Québec à Trois-Rivières<sup>1</sup>, le bénévolat :

- Facilite la qualité de vie en permettant d'offrir des services qu'autrement on ne pourrait se payer. Au Québec, quand les gouvernements injectent un dollar, les bénévoles et leurs associations génèrent au moins quatre dollars de services à la communauté.
- Développe le sentiment d'appartenance et de responsabilité sociale en créant des lieux publics de rencontre, d'expression et de liens sociaux.
- Forme des citoyens dynamiques, conscients et responsables de leur communauté qui s'intègrent à la société et se développent personnellement et professionnellement.
- Mobilise les citoyens autour de projets collectifs, augmentant la capacité de cette communauté à se développer et faire face aux défis qui la confrontent.

Tous ces éléments sont particulièrement vrais pour les nouveaux arrivants, les retraités, les parents, mais également pour les étudiants qui débutent leur vie active ou les travailleurs qui souhaitent partager leurs compétences. Que seraient les associations sportives, les conseils d'administration ou les organismes communautaires sans les bénévoles ?

Chacun d'entre nous a côtoyé ou a bénéficié de l'un ou l'autre de ces services portés par des bénévoles. Donner un peu de son temps bénévolement, c'est permettre à ces organismes, associations et autres de poursuivre leurs actions bienfaitrices au sein de sa propre communauté.

Information : Benoit Drapeau, agent de promotion et de développement du bénévolat : 418 752-5577, poste 6

# SEMAINE DE PRÉVENTION DES INCENDIES

Du 6 au 12 octobre 2024

Chaque année au Québec, les incendies, c'est en moyenne : 13 maisons endommagées chaque jour, 308 personnes blessées, 27 000 personnes évacuées. Près de 48 % des incendies qui se produisent dans les maisons sont liés à une distraction ou à une erreur humaine.

Parmi les victimes d'incendie, 66 % sont âgées de 60 ans et plus. Si vous êtes une personne aînée ou un proche d'une personne aînée, faites particulièrement preuve de vigilance. La connaissance et l'adoption des comportements sécuritaires aident à améliorer la sécurité de tous.

## Pour éviter un incendie en cuisine :

- Évitez les distractions (téléphone, tablette, ordinateur portable, télévision).
- Gardez toujours le couvercle de la casserole à portée de main et utilisez une minuterie pour calculer le temps de cuisson.
- Pour la friture, ne chauffez jamais d'huile dans une casserole, utilisez une friteuse.
- Ne placez pas d'objets combustibles sur le dessus de la cuisinière ou dans le four.
- Ne portez pas de vêtements amples en cuisinant.
- Lorsque vous utilisez la cuisinière ou le barbecue, déléguez les autres responsabilités à une autre personne pour vous assister.
- Avant de quitter la cuisine, assurez-vous que les appareils de cuisson sont fermés.

## Pour éviter un incendie lié à l'utilisation d'appareils rechargeables :

- Lisez les instructions du fabricant et respectez-les en tout temps.
- Respectez le temps maximal prévu pour la recharge.
- Utilisez le chargeur fourni avec l'appareil ou un modèle de chargeur homologué.
- Évitez d'exposer le chargeur à l'eau, à la chaleur ou au froid intense.
- Vérifiez régulièrement que le chargeur n'est pas endommagé.
- Jetez les piles dans un point de dépôt ou encore à l'écocentre.

Source et plus d'information : [quebec.ca/securite-situations-urgence/securite-incendie/campagne-securite-incendie](http://quebec.ca/securite-situations-urgence/securite-incendie/campagne-securite-incendie)

## VOTRE BRIGADE DE POMPIERS C'EST :

- 24 pompiers, dont 21 formés, deux recrues et un chef pompier
- Une flotte de 6 véhicules :
  - un camion autopompe
  - un camion-citerne
  - une unité de service
  - une camionnette
  - un véhicule de travail utilitaire (côte à côte)
  - un zodiac
- L'équipement et le personnel pour assurer un service d'urgence en milieu isolé (SUMI)
- Une équipe formée pour le sauvetage en mer (avec le zodiac)

**Félicitations à Martin Poirier cumulant près de 50 ans de service en tant que pompier volontaire à Bonaventure!**

**VOUS DÉSIREZ COLLABORER AU BULLETIN MUNICIPAL POUR UNE CHRONIQUE MENSUELLE ?**

**COMMUNIQUEZ AVEC NOUS!**

# LE SAVIEZ-VOUS?

**Les pompiers volontaires doivent suivre une formation de 430 heures.**



De plus, les pompiers effectuent des pratiques chaque semaine pour rester alertes et actifs ainsi que perfectionner leurs connaissances et aptitudes.

Ils assurent la sécurité publique que ce soit comme premiers répondants sur les lieux d'accidents ou de lors d'autres interventions concernant la sécurité publique.

Ils sont aussi présents et impliqués auprès de la communauté en faisant de la prévention et des pratiques d'évacuation dans les écoles et résidences pour aînés, entre autres.

Vous pouvez également les rencontrer lors de plusieurs événements, pour le plus grand plaisir des petits et grands!



**LE PREMIER RESPONSABLE C'EST TOI!** Prévention des incendies





Vous êtes un organisme à but non lucratif, une association ou un club sportif qui œuvre sur le territoire ?

Faites-nous parvenir vos annonces d'activités à :

[communications@villebonaventure.ca](mailto:communications@villebonaventure.ca)

**DATE DE TOMBÉE DU  
PROCHAIN NUMÉRO :**  
**15 OCTOBRE**

## EN BREF...

### OCTOBRE ROSE :

Mois de la sensibilisation au cancer du sein [rubanrose.org](http://rubanrose.org)

### 1<sup>ER</sup> OCTOBRE :

Journée internationale des Aînés

### 4 OCTOBRE :

Journée mondiale des animaux :  
Enregistrez votre chien !  
[Emili.pet](http://Emili.pet)

### 6 AU 12 OCTOBRE :

Semaine de prévention des incendies

### 21 AU 27 OCTOBRE :

Semaine québécoise de réduction des déchets [sqrd.org](http://sqrd.org)

31 OCTOBRE : Détails des activités d'Halloween dans la prochaine édition !

## OCTOBRE

### Musée acadien du Québec

#### PROJET SUZANNE GUITÉ – SORTIE DE RÉSIDENCE PUBLIQUE

Le 6 octobre, de 14 h à 15 h, à la Gospel Chapel sur le site du Musée acadien du Québec.

Venez rencontrer Mathilde Côté, compositrice et porteuse du projet Suzanne Guité, ainsi qu'une dizaine de choristes gaspésiens. La rencontre conviviale permettra d'en apprendre sur l'évolution de ce projet de création. L'activité comprend des extraits de musique vocale et une exposition présentant des œuvres de l'artiste gaspésienne. Activité gratuite ouverte à tous !

Pour en savoir plus : [museeacadien.com](http://museeacadien.com)

### Club de golf Fauvel

#### FIN DE SAISON ET DERNIER TOURNOI

Le club de golf Fauvel vous invite à jouer au golf au prix de basse saison jusqu'au 14 octobre. Le tournoi de fermeture aura lieu samedi 12 octobre (Mulligan à quatre, alternatif). Aussi nous tenons à vous remercier de votre encouragement durant toute la saison 2024. Bon golf et à l'année prochaine !

### Maison de la famille

#### ACTIVITÉ D'OCTOBRE

- Entraînement-poussette à partir du mercredi 2 octobre.
  - Yoga pré et postnatal à partir du jeudi 10 octobre.
  - Journée intensive de préparation à la naissance (pour les 2<sup>e</sup> bébés et plus) le samedi 19 octobre
  - Conférence pour les parents ayant un enfant à besoins particuliers : «Ce que vivent et traversent les parents ayant un enfant à besoins particuliers» avec Mélanie Litalien, psychologue, le lundi 28 octobre.
  - Rencontres de préparations à la naissance à partir du mardi 29 octobre.
  - Partage des naissances le jeudi 31 octobre
- Tout au long du mois également : relevailles, répit-poupons, halte-garderie, etc.  
Pour plus d'informations, consultez la page Facebook ou l'infolettre!  
Information et inscriptions : 418 534-4449 | [mfamiliebonaventure@gmail.com](mailto:mfamiliebonaventure@gmail.com)

### Club Les Athlétix

#### PÉRIODE D'ESSAI GRATUIT

Vivez l'expérience des Athlétix en profitant de cette période d'essai gratuit jusqu'au 15 octobre. Les pratiques ont lieu les mardis et jeudis de 18 h à 20 h au gymnase de l'école aux Quatre-Vents.

[athletix.ca](http://athletix.ca)

